L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 17 JANVIER 1888.

Théâtre de l'Opéra.

BÉNÉFICE DE M. GARAUD.

Deux programmes très attirants, ma foi, remplissaient la journée de dimanche, et, mieux que cela, ont rempli la salle par deux fois aussi. Le matin c'était *la Juive* ; le soir, *la Vie Parisienne*. Les temps se font meilleurs pour la direction ; depuis une quinzaine de jours, il n'est pas rare de rencontrer foule à l'Opéra.

Du reste, les visiteurs deviennent plus nombreux à la Nouvelle-Orléans ; nous sommes dans la période où ils nous arrivent de tous les points de la Louisiane et d'autres Etats. Vous n'imagez qu'à jeter en ce moment, un coup d'œil sur l'auditoire d'un de nos théâtres, quel qu'il soit, vous remarquerez certainement que les visages nouveaux sont en force.

Robert le Diable devait être chanté à la Matinée de dimanche, mais une indisposition de M. Berger a imposé, à la dernière heure, un changement de spectacle ; comme nous l'avons écrit plus haut, *la Juive* a dû être substituée à l'œuvre de Meyerbeer, avec M. Garaud dans le rôle d'Eléazar. Nous n'avons pas assisté à cette représentation.

Nous étions, du moins, à celle de *La Vie Parisienne* et n'aurions eu garde d'y manquer.

Vous n'attendez pas de nous, n'est-ce pas? que nous analysions ces quatre actes, qui datent déjà de fort longtemps, et que vous connaissez, sans nul doute, avant la soirée d'avant-hier. Du diable! d'ailleurs, si nous nous chargeions volontiers de cette analyse. Et au cas où nous en accepterions la tâche, nous serions fort empêché peut-être de la parfaire.

Le fait est que les pièces de ce genre ne se racontent point. C'est de la folle fantaisie, qui s'en va joyeusement à bâtons rompus, jetant à tort et à travers l'esprit qu'elle rencontre en chemin—elle est rencontre souvent, du reste—s'inquiétant peu cette fois, des règles de l'art, des trois unités, croyez-la. A vrai dire, vous pourriez, sans grand inconvénient, l'entamer par le milieu, par la fin, tout aussi bien que par le commencement.

C'est là une galerie de ces scènes qui se voyaient, tous les jours, à Paris, au temps où cette farce fut écrite, et bien des traits en restent encore très vrais, très souvent rencontrés.

Le seul objet du livret, de la partition ou partitionnette plutôt, est d'amuser ; la suite des incidents n'est pas plus motivée que les coups de grosse caisse qui accompagnent toute ne savons plus quel couplet de la clôture. Bouffade sur bouffade.

Mais ne qui nous paraît très certain, c'est que le but des auteurs—paroliers et musicien—est parfaitement atteint. Nous vous défions bien d'écouter l'ouvrage sans être pris de nombreuses quintes de rire. N'est-ce point là tout ce que l'on demande à pareil répertoire ?

La Vie Parisienne créée aux Variétés à Paris, n'est, à notre sens, ni un opéra-bouffe, ni une opérette. Elle est tout uniment une sorte de folie-vaudeville, sans queue ni tête, écrite, après quelque joyeux guentelet, peut-être, par des hommes d'esprit, connaissant à fond le faible du public parisien et sachant comment on le met en belle humeur. Ils ont, dit-on, leurs petites notes, amassé des charges qui portent, et ont trouvé en Offenbach un aimable compère, capable de se tenir au moins à la hauteur de leurs fantaisies équipées.

Donc on s'est fort amusé dimanche soir, et l'auditoire avait tellement pris goût à ces cascades spirituellement insensées, qu'à la chute du rideau, après le quatrième acte—c'est à dire l'ouvrage terminé,—il ne voulait point vider la salle sans prétexte, sans doute, d'une erreur typographique au programme, qui allongeait d'un acte cette sauce très goutée.

Du reste, bien des parties de *la Vie Parisienne* ont été enlevées et très applaudies par les artistes.

Sous ses cinq ou six pelures, M. Morean a eu un entrain du diable. On pouvait dire de lui qu'il se transformait en place, avec une rapidité, une variété kaléidoscopiques. Son Brésilien, son botter alsacien, son prince mécanique—une sorte de profilait Vaucanson, dans toutes ces grotesques portraitures il s'est montré désopilant caricaturiste.

Absolument méconnaissable sous les brandebourgs et les olives du major de table d'hôte. Indescriptibles ce nez à éléphantiasis, qui pointe en proboscide ; qui bourgeonne, fleurit, promettant toute une flore très prochaine ; ou bien encore, figurant une pomme de terre avec des rejetons, des petits s'alimentant de la mère.

Donc, très comiques ensemble, et encore plus comiques façons de lancer le mot et le geste. Bonne charge et sans note lourdement forcée.

Dans ses deux personnages de Robinet et de l'amiral suisse, amiral de naissance, M. Cazelle a été aussi, du meilleur comique. Décidément cette note là lui va à merveille. Putiphar, John Styx étaient déjà ses preuves.

Très plaisamment portraituré encore le baron de Gondremark de M. Ducos ; de la distinction dans le comique ; deux choses qu'il n'est pas toujours aisé d'allier.

Chanter *Faust*, la *Traire*, *Mignon*, puis s'insérer dans l'enveloppe d'un mystificateur, comme Raoul de Gardefeu, le tour n'est pas facile non plus. M. Genin y a réussi cependant ; il l'a emporté, pour le coup, sur sa nature, dont le fond ne nous semble pas être une gaîté folle ; et lui aussi a été souvent fort amusant, tout en conservant beaucoup de naturel, au second et au troisième acte notamment.

Remarquez qu'en tout cela nous ne vous parlons point de musique ; c'est qu'en récits on l'oublie, on à peu près, dans la drôlerie des situations, quoiqu'il soit là des pages très joliment rénssies. Mais, nous le répétons, *La Vie Parisienne* nous cause surtout la sensation d'un vaudeville très soufflé en couplets.

Ce qui n'empêche pas que la lyrienne que l'on sait, a valu un très vif et très mérité succès à Mme Raphaël-Genin qui, avec son mari, était la bénéficiaire de la soirée.

Du reste, tout le long de la pièce les bravos ne lui ont pas été marchandés. On leur a même donné, à plusieurs reprises, des fleurs et des cadeaux pour accompagnement, ce qui ne laisse pas d'ajouter à l'entrain.

Ajoutons que ces quatre notes lui ont servi à nous faire voir des amours de costumes, élégamment portés ; à citer, sous le double rapport du luxe et du bon goût.

N'oublions point d'écrire que le public y est allé aussi d'un deux bouquets, et d'un cadeau, croyons-nous, à l'adresse de M. Genin.

Les rôles de Mmes Moreau-Play et Grandel sont tout à fait de second plan ; ils ont été fort convenablement tenus.

On a remarqué également une jolie toilette de Mme Moreau-Play.

Quand le tour de l'Antinoe viendra pour *la Vie Parisienne* nous recommandera cette farce parée et chantée aux habitués des spectacles de la journée.

Pour ce soir est annoncé le bénéfice de M. Garaud qui chantera le rôle de Raoul dans *les Huguenots*.

La marche du répertoire n'a pas appelé souvent M. Garaud à la rampe ; mais nous l'aurons à nouveau, s'il est en lui de l'inexpérience, de belles qualités vocales sont là également, et l'on nous dit que le rôle de Raoul lui a valu, dans la province française, de flatteuses soirées.

Nous espérons qu'il retrouvera aujourd'hui l'une de celles là, comme artiste, comme bénéficiaire.

A l'étude : *Jerusalem*, de Verdi.

L. PLACIDE CAPONDE.

ANNIVERSAIRE.—L'Association, connue ici sous le nom de Sociedad Union Española, et fondée sur la base de la bienfaisance mutuelle, est certainement l'une des sociétés les plus remarquablement composées qui soient à la Nouvelle-Orléans et l'une des plus actives aussi. Depuis douze ans qu'elle existe, elle a toujours excellemment fonctionné ; si bien qu'aujourd'hui elle compte un nombre considérable de membres, appartenant à l'élite de la colonie espagnole.

Elle célébrera son douzième anniversaire dimanche prochain—22 janvier. Membres et invités quitteront la salle des réunions, coin des rues du Maine et St-Claude, à 11 heures et demie.

Après avoir parcouru en corps les principaux quartiers de la Nouvelle-Orléans, on se rendra à la Salle de l'Union Française où sera servi un grand banquet. On se mettra à table à quatre heures et demie.

Le banquet sera suivi d'un bal.

—La soirée donnée dimanche par le Centro Español é Hispano-Américano, a été toute charmante. On a pris beaucoup d'intérêt à la partie musicale, ainsi qu'aux deux pièces, dont les rôles ont été tenus avec intelligence, avec esprit, par Mmes Fernandez Alpizar ; MM. Antonini, M. Bornio, D. Bornio, L. Juniero, A. Prieto, A. Valencia, Villasana.

La jolie fête, sous la direction de M. A. Alpizar, s'est terminée par un bal.

Par surprise.

Samedi soir, quelques amies, quelques élèves de Mme James Nott lui faisaient une charmante surprise, en sa résidence rue Quatrième No 237. Les aimables visiteuses arrivaient là, avec tout un butin de fleurs destinées à l'éminent professeur, à la chanteuse si distinguée, si sympathique, qui s'est montrée vivement touchée de cette nouvelle marque de haute appréciation et d'affection.

Nous avions été prévenu de ce projet de surprise et notre intention était bien de nous y joindre ; mais nous avions oublié qu'elle avait pour date un samedi, jour où, par malheur, nous ne pouvons nous distraire, une seule heure, de nos occupations. Force donc a été de nous priver du plaisir que nous nous étions bien promis.

Néanmoins nous savons, et de deux sources excellentes, qu'en a passé quelques heures charmantes dans la gentille demeure de la rue Quatrième. La maîtresse du lieu, qui sait recevoir si aimablement son monde, avait voulu d'abord que tous les honneurs de la petite soirée, ainsi improvisée, fussent pour ses élèves, pour ses visiteuses et que celles-ci fissent tous les frais d'un impromptu musical. Mais on ne s'est pas conformé strictement à son intention du programme ; vous le devinez sans peine.

Les visiteuses ont eu, il est vrai, leur part à ce programme ; toutefois c'était à Mme Nott que la part la plus importante en était réservée. Bon gré, mal gré, il lui a fallu fournir ce précieux contingent. Du reste, cette fois comme toujours elle s'est fort gracieusement exécutée, et, comme toujours aussi, brillant a été son succès.

Mieux que jamais elle était en voix, en verve. Un ami nous dit avoir remarqué un très accentué développement dans ses cordes graves spécialement, dont, nous aussi, nous signalions la sonorité accrue, la jolie qualité, le timbre, à propos d'un des derniers concerts où a chanté Mme James Nott.

Nous sommes heureux d'apprendre que sa clientèle se fait de plus en plus considérable. Comment en serait-il autrement ? N'a-t-elle point le plus triomphant des prospectus ? des élèves chez lesquelles transparaît son chaud et gracieux talent, en attendant qu'il s'y montre dans tout son développement.

NÉCROLOGIE.

Une dépêche, reçue de De Lassus, petite villette du Missouri, nous apprend que M. Auguste Dehault de Lassus y est mort hier, à neuf heures et demie du matin, à 74 ans. La mort a été subite ; rien ne la faisait prévoir, car, malgré son âge avancé, M. de Lassus avait toujours beaucoup de verdeur, de force, moralement et physiquement.

Créole de la Louisiane, appartenant à une famille des plus distinguées, et dont il nous a été donné de connaître bien des membres, il avait d'abord fourni sa carrière à la Nouvelle-Orléans, où il s'occupa d'affaires commerciales, financières.

Puis, sa position de fortune assurée, il se rendit en France, à Paris, où il vécut de longues années. C'était une maison hospitalière au plus haut degré que la sienne ; nous n'avons pas oublié le charmant accueil que notre vieil ami et sa famille faisaient à tous les Louisianais qui s'y présentaient.

Ce fut à Paris que nous le vîmes pour la dernière fois ; et déjà, nous ne savons comment, sa fortune était atteinte ; mais, toujours plein d'énergie, il avait formé le projet de partir pour le Missouri, afin d'y refaire sa situation. Il possédait là et il possède encore, si nous ne nous trompons, des terres considérables, qu'il s'agissait de mettre en valeur, en rapport.

A lui et les siens ont fondé, croyons-nous, la petite ville qui porte son nom et où il vient de terminer ses jours. Ce seul fait indique que ces propriétés du Missouri ont une importance réelle.

Nous l'avions perdu de vue depuis fort longtemps : les détails nous manquent donc à cet égard. Mais ce que nous savons, c'est qu'il laisse une famille nombreuse, fort honorable, pour laquelle il fut toujours plein d'affection et de dévouement ; il n'a rien négligé afin de donner à ses enfants cette éducation libérale, sérieuse, qui ouvre toutes les voies.

Il laisse aussi à la Nouvelle-Orléans, en Louisiane, de nombreux amis, dont il garda partout et toujours un affectueux souvenir. Il aimait ardemment son pays, et c'était pour lui, un regret profond, d'être retenu loin de son Etat natal, par le soin qu'il devait là-bas à ses intérêts!

Nous renouvelons à tous les siens l'expression d'une amitié qui date de loin, et nous joignons cordialement nos regrets aux leurs.

—Il s'est glissé dans notre *Bulletin Météorologique* de dimanche deux erreurs et une omission. Nous tenons essentiellement à rétablir notre texte.

A la première colonne, alinéa 14, au lieu de " Il est inconstitutionnellement stérile", lire : Il est CONSTITUTIONNELLEMENT stérile."

L'alinéa 24 doit se lire ainsi : "Que diable ! si bon prince qu'on soit, l'on ne peut cependant perdre son temps devant l'étalage confus d'idées, plagiées, pillées, ramassées de ci de là, déplorablement comprises par un linguiciste qui, de sa seule autorité, s'en constitue le pontife, sans avoir l'ombre de compétence d'un pontifiant."

—Nous rétablissons aussi la fin du second alinéa, seconde colonne, où une omission a été faite :

"Conteux ! le mot est désobligeant, n'est-ce pas ! presque grossier, s'il n'était inepte en l'espèce. Si je voulais m'y arrêter davantage, Dieu ! quel bon jeu j'aurais à la riposte ! Terrain brûlant. Contenx... je retiens ma plume."

—Au 4me alinéa, avant-dernière ligne, au lieu de : "un cours de l'ouvrage," lire : "un tours de la partition."

GRAND OPERA HOUSE.—Le second engagement de Mlle Charlotte Thompson ne s'est pas ouvert moins heureusement que le premier. A la représentation de dimanche, à celle d'hier, l'assistance était suffisamment nombreuse, et *Jane Eyre* a valu, pour le moins, autant de succès à la populaire artiste que *Drifting Clouds*.

Coquetit drame, plein de sentiment, de situation émouvantes, est familier à la grande majorité de notre public. Le cadre en est très avantageux au talent de Mlle Charlotte Thompson et à la troupe qui l'accompagne.

Ce soir, troisième représentation.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—*The White Slave*—*L'Esclave Blanche*—est une vieille connaissance de notre public ; le drame de Bartley Campbell, le plus souvent joué peut-être.

La reprise cet avait attiré grand monde hier dimanche ; il a été écouté avec intérêt.

Le rôle qui M. l'interprète, n'est pas de ceux qui se soutiennent par une seule étoile unique étoile. C'est une troupe d'ensemble d'abord, et dont les premiers sujets tiennent honorablement aussi leurs places.

Citons Mlles Newman, Ida Jeffry, Jennie Tighe, Mme G. Dickson ; MM. Frank Drew, Chas. T. White.

La pièce sera jouée tous les jours durant cette semaine.

THÉATRE FARANTA.—C'est hier qu'a eu lieu la première représentation de Mlle Lizzie Kendall, dans la comédie-drame : *Only a Country Girl*. Dès le premier acte un réussite était assurée et celle-ci n'a fait que s'affirmer aux actes suivants. La pièce est intéressante, l'actrice sympathique et la troupe Erwood compte des sujets connaissant à fond les planches. *Only a Country Girl* tiendra l'affiche, matinées et soirées, jusqu'à dimanche prochain inclusivement.

DIME MUSEUM.—Le nouveau programme du Dime Museum attire la foule depuis dimanche. Dans la Curio Hall on voit, comme contraste, une jeune femme, Dot Littlefinger, lamentable petite qui soit peut-être, à côté de Mme Jiune, puissante femme qui ne pèse pas moins de 750 livres ; un chef japon ; une exhibition et un cirque de chiens ; un ours savant ; une chanteuse ; un comique. Quant au théâtre du rez-de-chaussée, il offre aux visiteurs une amusante troupe de mimes et le clown Andy Morris.

BAL.—L'Association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane, fidèle à une excellente tradition, organise, en ce moment, son bal annuel, bal paré et masqué. Il aura lieu à la Salle du "Washington Artillery", le samedi 11 février 1888.

Prix du billet : $1.

Cette Association a pour président M. Armand F. [illegible], et pour vice-présidents messieurs E. J. Courtin et Joseph Contreras.

L'organisation de cette fête du 11 février est confiée au Comité suivant : MM. Geo. D. Dalon, président ; A. F. Quéré, président ex-officio ; J. E. Dewint, Joseph Contreras, Wm Gazin, Fred. Wiltz, Fred. Dugas, J. V. Boill, J. Sempé, J. Schmidt.

THÉATRE ST-CHARLES.—Mlle Phosa McAllister a ouvert, dimanche, la seconde semaine de son engagement, par un drame en cinq actes : *A blinding flash*, adaptation où il est facile de reconnaître, dès le premier acte, un autre fait que celui de la scène américaine : le faire de d'Ennery.

C'est vous dire que la pièce est fort mouvementée, bien conduite ; que le pathétique et les scènes haut montées y abondent.

Mlle Phosa McAllister y a obtenu deux succès bien francs, hier et dimanche. Disons que ce succès est partagé par M. H. S. Duffield, M. Harry A. Ellis, Mlles Anita Harris, Mary Ellsworth et la petite Vivie.

L'ouvrage sera joué aujourd'hui matin et soir.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1888.
Indications—Pour la Louisiane : Pluie, plus chaud.

Température du 16 janvier 1888.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens.
No 142 rue du Canal.

	Entre Carondelet et Baronne.	
	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	43	6
Midi.....	43	6
3 P. M.....	43	6
6 P. M.....	43	6

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS
Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières vingt-quatre heures.

Mariages.
Anatole Chardin à Mlle Marie Vicknair.
Charles Riley à Mlle Marie Meyer.
Jules Moïse à Mlle Faustine Martin.
Paul J. Fiess à Mlle Mary Eames.
Chas. A. Blanvens à Mlle Marie S. Blanvens.

Naissances.
Mme Jules Magnon, au garçon.
Mme John R. Moody, une fille.
Mme Joseph F. Marshall, au garçon.

Décès.
Mary Godfrey, 7 jours, cela Joseph et Josephine.
Sœur Hermine Flanagan, 24 ans, Hôtel-Dieu.
Andrew Connolly, 12 jours, 241 rue South Franklin.
Arthur L. Isom, 4 jours, 118 rue Howard.
Veuve Annie Cornwell, 53 ans, 369 rue South Rampart.
George S. Ross, 27 ans, 80 rue Bourbon.
Samuel Pelzer, 70 ans, 236 rue Lafayette.
Ernestine Pappe, 3 ans, 4 ville St-Vincent.
Lillian M. Frank, 8 mois, 398 rue South Rampart.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Daniel Wilson Sr., à Mme Delia Wilson, 3 terrains dans le 4me district, dans l'île borné par les rues Washington, Camp, Magazine et Sixième, $4,700.

Mlle L. F. Grady à Mme S. M. Harvey et J. M. Granor, un terrain borné par les rues Camp, Magazine, Eléonor et l'Avenue Nashville, $150.

Alphonse Oveton à L. R. Sassinot, un terrain borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Broad et White, $50.

F. A. Grima à Mme Veuve Léon Le Gardeur, un terrain borné par les rues Carroll, Carondelet, Poydras et Perdido, $1,666.

A. Marshal à Mme. C. Séré, un terrain borné par les rues Dauphine, Français, Union et Bourgogne, $2,800.

Léon Arlaud à Mlle G. Favre, un terrain borné par les rues Gasquet, Liberté, Commune et Frankiin, $3,300.

A. H. Clark à Mme M. Welsh, un terrain borné par les rues Melpomène, Thalie, Carondelet et St. Charles, $3500.

Elias Mumford à D. Negrotto Jr., deux terrains bornés par les rues Hillary, Ann, De Armas et Clinton, $10.

Geo. C. Thomas à Mme C. Thomas, trois terrains bornés par les rues Magazine, Washington, Camp et Quatrième, $2950.

Cour Civile de District—Le juge Tissot est de retour du Bâton Rouge où il s'était rendu en qualité de délégué à la Convention.

Cour Criminelle—Section A.—Nicholas Brittnacher, voies de fait, $20 ou 3 mois de prison.

L'affaire de Gerhardt H. Foester, coups et blessures, a été renvoyée, l'accusé n'étant pas en état de comparaître.

Cour du recorder Davey.—Andrew Jackson, Jessie Williams et R. H. Wise, vol avec effraction. Cour criminelle sous caution de $250.

Cour du recorder Burthe.—F. Joseph, port d'armes cachées. Cour criminelle sous caution de $250.

Affaire Claire-Mealey.—L'affaire Pat. Mealey dont l'instruction à la première cour du Recorder a déjà été plusieurs fois renvoyée a été remise de nouveau hier soir, à demain soir, à cause de l'absence de l'avocat de district et du juge Luzemberg qui étaient retenus à la cour criminelle par l'affaire Rice.

Après l'audition des témoins à charge qui a été prolongée jusqu'à dix heures hier soir, la cour a ajourné à ce matin. Les témoins à décharge seront entendus aujourd'hui. Rice est accusé de crime d'incendie.

Situation financière de l'Etat de la Louisiane.—Voici les balances portant au Trésor de l'Etat de la Louisiane, au 1er janvier 1888, d'après le relevé que vient de faire M. E. A. Burke :

Fonds général,	1887	$27,652 23
do	1886	25 15
do	1885	206 65
do	1884	59 36
do	1883	4,716 29
do	1882	453 04
do	1881	409 55
do	1880	260 69
do	1879	1,039 35
Fonds courant des écoles,	1887	23,909 88
do	1886	3,462 66
do	1885	8,671 03
do	1884	2,061 13
do	1883	110 08
do	1882	45 34
do	1881	12 03
do	1880	1 19
do	1879	164 15
Fonds d'intérêts de taxes,	1886	3 47
do	1885	7,272 71
do	1879	1 50
à la		14,856 79
do	1878	1 50
Bons d'intérêt et de rachats		1,059 97
Construction et réparations de levées, 1878		07 97
Construction et réparations de levées, 1877		269 18
Fonds de levées et de drainage		7,271 72
Fonds des écoles libres		3,270 57
Fonds de districts de levée, 1er district		1,326 00
Fonds de districts de levée, 2me district		293 95
Fonds de districts de levées, 3me district		297 62
Fonds de districts de levées, 4me district		579 49
Cinquième district de levées de la Louisiane		476 19
Cinquième district de levées de la Louisiane, acte No 79 de 1886		3,479 06
Fonds de l'agréneur général		1,260 53
Fonds de sous-levée de district, Bassin de Caddo		392 19
Fonds de sous-levée de district, Bassin de Teneas		12,014 11
Fonds de sous-levée de district, Bassin du Tensas, loi No 79 de 1880		5,655 54
Fonds de sous levée de district, Natchitoches		316 91
Fonds de dépenses judiciaires		108 47
Fonds militaire		400 00
Fonds de réparation du State House		20 00
Fonds Fertilizer		652 50
Fonds Halters		156 27
		$133,171 90
Chèques en circulation et comptes de suspension		2,441 32
Total		$135,613 22
Balance de gains à la Louisiana National Bank, le 1er janvier	$64,542 48	
Balance de caisse à la Canal Bank, le 1er janvier	71,028 74	
		$135,613 22

E. A. BURKE, *Trésorier d'Etat.*

Rixe—Dimanche, entre midi et 1 heure, Jake Schilling, Mike Ryan et Nick Conrad, tous trois ivres, se sont battus au milieu de la rue 2me et se sont ensuite dispersés, si bien qu'aucun d'eux n'a été arrêté. La police est à leur recherche.

A l'église.—Dimanche matin, à 1 heure 15, pendant une cérémonie qui avait lieu à l'église Walipsed, spécialement Annonciation et Eme, une véritable bagarre a eu lieu entre plusieurs nègres et l'un d'eux a menacé de son couteau un nommé Robert Johnson qui a tiré plusieurs coups de revolver sur son adversaire, sans l'atteindre. Pas d'arrestations.

Tentative de vol.—Hier matin, 2 heures 30, eu a fait une vaine tentative de pénétrer par effraction chez M. S. Louis, encaigneur Laurel et Ste-Marie, ainsi que dans l'épicerie de Mme Hierman, encaigneur Annonciation et Ste-Marie.

Blessé.—Hier matin à 9 heures, M. Victor Crozat, qui habite rue Roman No. 23, s'est coupé et a frappé du poing une vitre de la devanture de son magasin. Il s'est coupé au poignet.

Sport.—Première course, 9/16 de mille—Jennie S., 89 ; Gray Fox, 94 ; Virginia, 95 ; Fanchon, 106 ; Ruse, 103 ; Sam Wharton, 93.

Troisième course, 5/8 de mille—Lottie Wall, 110 ; Princess, 111 ; Bobolink, 90 ; Wonderco, 100 ; Probus, 113 ; Quotation, 95 ; Trouble, 99 ; Little Trumpet, 97 ; France, 101.

2ème course, 7/8 de mille.—Verner, 114 ; Red Leaf, 111 ; Lemah, 128 ; Jessie J., 118 ; Obellus, 121.

4ème course.—Evangeline, 104 ; Lola Moy, 97 ; Allegany, 110 ; Black Knight, 85 ; General Price, 102 ; Dage, 115 ; Little Sid Avan, 102 ; Little Trumpet, 102 ; Jim Nye, 102 ; Dutchman, 100 ; Phil. Lewis, 112 ; Lida L., 101.

Le feu—Dimanche matin, à 4 heures 30 les Nos. 26, 28 et 30 de la rue Bienville, ont été partiellement détruits. Ils appartenaient à M. Wm. Waters de Philadelphie.

A 1 heure 15, un wagon de la Standard Oil Co., a pris feu sur la ligne Mississippi Valley Road et a été endommagé pour $10.

—A 3 h. 30, une caisse de chiffons s'est enflammée chez M. Frank Kuts, marchand-tailleur, rue des Magnolias No. 134. Pas de dommages.

—A 9 h. 50, un incendie dont l'origine est restée inconnue, s'est déclaré au rez-de-chaussée du No. 379 1/2 de la rue des Dryades. Dommages $250.

—A 10 h. 50, une fausse alarme a été donnée à la boîte No 21, qui a été brisée.

—Hier matin, à 6 heures, le feu a endommagé pour $25 la partie postérieure d'un cottage situé rue du Camp, entre Lyon et Upperline, et appartenant à Mme Madeleine Omen.

—A 9 h. 30, le feu a pris à l'école Claiborne, encoignure St-Pierre et Claiborne, mais il a été bientôt éteint et les dommages n'ont pas excédé $50. Alarme à la boîte 235. Le feu a été causé par un tuyau de poêle surchauffé.

Asphyxie.—Hier à 3 heures de l'après-midi, une négresse du nom de Maria Mack habitant rue Bassin No 234 entre Girod et Julie avait allumé un fourneau plein de charbon de bois et l'avait laissé imprudemment dans un petit appartement où elle s'était enfermée.

Elle a été presque asphyxiée mais on a découvert à temps son imprudence et des voisins qui l'ont trouvée étendue sur le parquet, sans connaissance, ont appelé l'ambulance.

—L'officier Lumkuhler a tué au No 207 de la rue St Philippe, un chien qui avait mordu une petite fille à la cuisse droite.

—Des individus ont forcé dimanche soir, entre 6 et 9 heures, la porte de la cabine du schooner Bloom, au vieux bassin, et ont volé un fusil et une pendule.

La paix sur la terre est assurée à ces innombrables martyrs dont les rangs s'accroissent incessamment des victimes de la nervosité, des affections nerveuses. Cette paix s'obtient au moyen de l'excellent "Hostetter Stomach Bitters", le plus généreux des toniques à la condition que l'on en prenne avec constance. Il est plus aisé et plus agréable de recourir à ce breuvage qu'à des pseudo-toniques alcooliques, des extraits de viande, des narcotiques, des poisons déguisés. Le jeux fortifiant, le partait calmant est une propriété pour la mauvaise fatigue ; ses bienfaisantes effets se produisent à la suite du rétablissement des fonctions de l'estomac. La personne qui en fait usage acquiert de la vigueur, de la fraîcheur d'esprit. Le Bitters en question est d'une nature toute bienfaisante au-dessus des affections du reins, la constipation, l'état bilieux.

Un prince fort embarrassé.

Un prétendant qui refuse un trône, le cas est assez rare pour être signalé, surtout—dit le *Journal des Débats*—quand ce prétendant s'appelle don Carlos.

Voici les faits tels qu'ils nous sont révélés par l'organe officiel de la monarchie légitime, le *Journal de Paris*. Quelque jours après la mort du prince de Bourbon, père de don Carlos, une délégation du parti légitimiste français s'est rendue à Venise, où réside actuellement le prétendant, pour déposer à ses pieds les regrets et les hommages de ses sujets, et saluer l'héritier de leurs rois. "L'abdication de votre auguste père, s'est écrié le chef de la mission, M. de Cathelineau, vous avait fait roi d'Espagne ; sa mort vous fait roi de France." Entre ces deux titres, don Carlos n'a pas hésité à déclarer qu'il préférait celui de Charles-Quint. "Je suis l'aîné des descendants de Philippe V, a répondu le prétendant, et par conséquent le roi légitime de l'Espagne. J'ai dit que je n'abandonnerai pas l'Espagne ; je le répète aujourd'hui. Elle m'a été ses destinées par les flots de sang précieux qu'elle a versés sous mes yeux. Je le jure : je ne l'abandonnerai jamais." Quelque la république ne se hâte pas cependant de se réjouir. Don Carlos n'abdique pas. Ce trône de France qu'il refuse d'occuper simultanément avec celui d'Espagne, il n'y renonce pas. Plus que jamais, il se réserve d'en disposer selon sa volonté souveraine. "J'ai le devoir, a-t-il ajouté, de réserver tous les droits qui appartiennent à ma famille." Il n'en a pas dit davantage, mais ses amis se sont chargés de parler pour lui. Le *Journal de Paris* annonce que le souverain *in partibus* de toutes les Espagnes indiquera dans un avenir prochain ses droits à la couronne de France, en faveur de son fils aîné. Mais par le fait de cette abdication, le jeune prince serait obligé, dès aujourd'hui, d'opter pour la France. Or, don Carlos hésite à "placer un prince encore si jeune dans la nécessité de prendre une résolution aussi importante." On serait perplexe à moins ; le trône d'Espagne est bien séduisant, mais la couronne de France a bien des charmes.

Voilà un prince fort embarrassé.

ROYAL
BAKING POWDER
Absolument pur.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté, de force et d'innocuité. Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle dépasse elle-même à toute comparaison avec la multitude de mixtures préparations communes, sans valeur, incomplètes sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates.
Vendues seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York.
En gros par SMITH BROS & CO.
SCHMIDT & ZIEGLER.
8 nov. 87—1 an—mar, jeu, sam—

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES À L'ABEILLE

FRANCE.

Chambre des Députés.—La Bourse.

Paris, 16 janvier—Aujourd'hui, à la Chambre des Députés, M. Sarrien, ministre de l'Intérieur, répondant à une interpellation, a réfuté l'accusation portée contre le Conseil municipal de Paris, que celui-ci a organisé une révolte pouvant la crise présidentielle.

Il a lu le rapport du préfet de police qui démontre les précautions prises par la préfecture de la Seine, et a dit que le gouvernement désirait faire respecter la loi.

A la clôture des affaires aujourd'hui à la Bourse, il y a un baisse causée par la rumeur que M. de Giers, premier ministre et ministre des affaires étrangères de la Russie, avait donné sa démission.

Le trois pour cent a subi une baisse de 10 centimes ; les actions du canal de Suez de 15 francs ; les actions du canal de Panama, de 10 francs.

M. Sarrien termine en déclarant qu'il insistera sur le projet de loi spécial installant officiellement le Préfet de la Seine à l'Hôtel de Ville ; il en demandera même l'urgence.

M. Waldeck-Rousseau maintient, lui, que cette loi n'est pas nécessaire, car le gouvernement a le droit absolu d'installer le Préfet à l'Hôtel de Ville, et cela sans consulter la Chambre.

M. Goblet dit que pareille loi obtiendrait vraisemblablement l'appui de la minorité Républicaine et de la Droite.

La campagne parlementaire actuelle, ajoute-t-il, semble avoir pour objectif la dissolution de la Chambre, sans que rien cependant autorise, parmi ces deux groupes, l'espérance d'obtenir aucun avantage dans des élections nouvelles.

M. Tirard, chef du Cabinet, repousse avec indignation l'insinuation que le ministère vise à une alliance avec la Droite ; le gouvernement ne veut se maintenir que par la majorité républicaine. "Le gouvernement, continue-t-il, a le désir d'écarter, autant que possible, toute question irritante."

L'action du Conseil Municipal de Paris pourrait justifier la dissolution de ce corps ; mais il y a plus de sagesse à se contenter de loger le Préfet de la Seine à l'Hôtel de Ville, afin qu'il y puisse veiller au maintien de l'ordre dans Paris.

L'ordre du jour, impliquant toute confiance dans le Cabinet, est voté par 265 voix contre 178.

—On rapporte que M. Flourens, ministre des affaires étrangères, s'efforce d'établir une entente entre la France, la Russie et l'Angleterre.

Reste française.

Paris, 16 janvier.—Le trois pour cent est coté à 80 francs 89 1/2 centimes.

Le ministre McLane.

Paris, 15 jan—M. McLane, ministre des Etats-Unis, dans une lettre au marquis Rochambeau, exprime ses regrets de ne pouvoir assister au banquet donné en célébration de la bataille de Yorktown.

Le ministre américain dit que la célébration rappelle aux français un passé glorieux, et au marquis le souvenir du soldat dont il porte le nom et la dette de reconnaissance que l'Amérique doit aux compagnons de celui-ci.

M. McLane ajoute : C'est à l'ancienne alliance de soldats français et américains sur les champs de bataille, dans le Nouveau Monde, qu'est dû le fort courant de sympathie qui ne cessa jamais d'unir la France et l'Amérique.

Le général Bruger.

Paris, 15 janvier—Hier, pendant une partie de chasse à Rambouillet, le général Bruger a été grièvement blessé à la hanche par la décharge accidentelle du fusil d'un garde-chasse.

Le président Sadi-Carnot assistait à cette chasse.

L'ex-Président Grévy frappé d'une seconde attaque d'apoplexie.

Paris 15 jan.—L'ex-Président Grévy a eu une attaque d'apoplexie lundi dernier. Il est alité depuis lors et reçoit, deux fois par jour, la visite de ses médecins—On a gardé secret, aussi longtemps que possible, l'état du malade. C'est la seconde attaque d'apoplexie qui frappe l'ex-Président.

Emeutiers mis en déroute.

Constantinople, 15 jan—Deux bandes organisées pour susciter un soulèvement en Bulgarie, ont été mises en déroute par les soldats turcs, avant qu'elles aient pu traverser la frontière.

Le Journal Tagblatt.

Berlin, 15 jan.—Le journal *Tagblatt* rapporte qu'il y a désaccord sérieux entre le Dr Mackenzie et les médecins allemands, relativement à la maladie du prince de la couronne.

Le temps est excessivement froid. L'empereur et le prince ont été obligés de garder la chambre aujourd'hui.

Lord Randolph Churchill.

St Pétersbourg, 15 janvier.—Lord Randolph Churchill a rendu visite au général Ignatieff et il dit à celui-ci qu'il était heureux de faire la connaissance d'un homme d'Etat représentant le parti national russe.

Un bill sur les objets de la tralaume et quatrième classe de la malle est à l'ordre du jour.

M. Chandler a présenté un bill pour changer des règlements adoptés par la Législature de la Caroline du Sud, relativement à l'élection des représentants au Congrès.

M. Sherman a présenté, à la requête des ministres de couleur, un bill créant un comité d'enquête sur les progrès matériels, industriels et intellectuels de la race de couleur, depuis 1865.

M. Miller, du Texas, présente un bill autorisant l'achat de bons des Etats-Unis pour